

République du Niger

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE RURALE DE MOKKO

Procès –verbal de la 1ere session ordinaire
au titre de l'année 2022 tenue du 24 au 27 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et les 24,25,26,27 avril, s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie la 1ere session ordinaire au titre de l'année 2022 du conseil municipal de mokko convoqué par son président monsieur ABDOU TANDA.

Etaient présents :

- Tous les seize conseillers,
- Le chef secteur représentant du sultan de DOSSO
- chefs de villages : 32.
- LE SG de la préfecture de Dosso représentant le préfet empêché,
- Les services techniques communaux (communal de l'environnement et celle d'agriculture)

Étaient excusés :

- Le communal de l'élevage
- chefs de villages : 7

Le secrétariat de séance était assuré par HASSANE HAMADOU secrétaire municipal de la mairie de mokko.

La première journée des travaux, a débuté par une Fatiha suivi du mot du président du conseil, dans lequel il a remercié les conseillers pour leur présence effective à chaque conseil; leur franche collaboration et les a exhorté à continuer dans ce sens. Il a en outre fait la situation de la campagne agricole très alarmante et leurs a souhaité un bon mois de ramadan et une agréable fête de ramadan. Ensuite le SG de la préfecture de Dosso représentant le préfet empêché a pris la parole pour transmettre les salutations et encouragements du préfet au conseil. Par ailleurs il a attiré l'attention des uns des autres sur l'insécurité qui devient du jour au lendemain de plus en plus inquiétante. Chacun de son cote doit jouer son rôle, dénoncer tout cas suspect et multiplier les invocations pour qu'Allah protège notre cher pays a-t-il dit. Il a aussi prodigué des sages conseils à l'endroit des conseillers pour qu'ils fassent des sensibilisations pour aider le Maire et les chefs des villages pour une mobilisation de la taxe municipale, ils doivent faire leur propre autocritique pour les sept (7) mois de gestion sur leur rôle et

leur responsabilité. Il a aussi prodigué des sages conseils aux chefs des villages pour la gestion de feu de brousse et des incendies.

Puis la parole fut donnée au chef secteur qui a félicité les participants pour ce mois béni du ramadan et prodigué des sages conseils aux chefs de villages pour une mobilisation de la taxe municipale. Vous devez accorder une attention particulière aux activités du conseil car c'est une grande chance d'avoir un conseil dynamique comme celui-ci qui en si peu de temps a réalisé un travail gigantesque dit-il ?

Le président a soumis au conseil pour examen, l'ordre du jour qui comporte les points suivants :

- 1) Amendement et adoption du PV de la session précédente
- 2) Présentation, amendement et adoption du compte administratif et du compte de gestion de fin d'exercice 2021
- 3) Divers

Après examen de ces points le conseil a adopté l'ordre du jour. La pause est intervenue à 11h30mns.

Au retour de la pause, le secrétaire de séance a donné lecture du PV de la session précédente. LA parole fut donnée aux conseillers pour faire des observations et amendements. Le SG de la préfecture a pris la parole pour expliquer au conseil l'importance du PV. C'est un document qui reflète l'image du conseil dit-il ? À l'issue des interventions le PV fut adopté à l'unanimité sous réserve d'intégrer les amendements et une délibération est prise à cet effet. La pause prière est intervenue à 14h.

Au retour de la pause, les conseillers ont assisté à la présentation du compte administratif. Il fut présenté par HASSANE HAMADOU secrétaire municipal de la mairie de mokko. Il a retracé la comptabilité de l'ordonnateur tant en recettes qu'en dépenses. Les recettes de l'exercice s'élèvent à 50.078.019f auxquelles s'ajoutent 9.734.969f de l'exercice précédent d'où un total de 59.812.988f. En dépenses le montant de 49.039.617f a été engagé, d'où un solde de 10.773.371f.

Le SG de la préfecture a pris la parole pour faire une comparaison entre les prévisions totales et celle de la taxe municipale, il ressort de cette analyse que la taxe municipale représente 67% de la prévision totale. Il a par ailleurs montré aux conseillers que les subventions octroyées par l'état aux communes tiennent compte des performances dans la mobilisation des ressources internes. Les travaux ont été suspendus à 17h45.

La deuxième journée des travaux a débuté par les débats sur le compte administratif. la pause est intervenue à 10h30. Au retour de la pause les débats se sont poursuivis sur les recettes du titre I. Pour une mobilisation conséquente de la taxe municipale, les conseillers ont proposé une nouvelle stratégie consistant à faire un rôle détaillé, une situation claire des états de paiement d'impôt pour ressortir même les arriérés des années antérieures. En prenant la parole, le maire a montré aux conseillers qu'il y a une

nette amélioration par rapport aux exercices passés. La pause prière est intervenue à 13h30. Au retour de la pause les débats se sont activement poursuivis sur les dépenses de titre I. Les travaux ont été suspendus à 17h45

La troisième journée des travaux a débuté par la poursuite des débats sur les recettes du titre II. La pause est intervenue à 10h30. Au retour de la pause les débats ont continués les dépenses de titre II. Après plusieurs interventions, le maire a pris la parole pour expliquer aux conseillers qu'il y a une nette augmentation du taux d'investissement contrairement aux années antérieures. Le montant de 10.043.300f a été investi soit un taux de 34% des recettes du budget ordinaire.

Le compte administratif fut adopté à l'unanimité et une délibération est prise à cet effet. Ensuite les conseillers ont assisté à la présentation du compte de gestion de fin d'exercice 2021. Il fut présenté par HASSANE HAMA receveur municipal de la mairie de mokko. La pause prière est intervenue à 13h30. A la reprise les débats se sont poursuivis sur le compte de gestion. Les travaux ont été suspendus à 17h45.

La quatrième journée des travaux a débuté par la poursuite des débats sur le compte de gestion. Il fut adopté à l'unanimité et une délibération est prise à cet effet. Ensuite le receveur a présenté la situation de la taxe municipale. Au cours de leurs interventions les participants ont proposé de mission de sensibilisation pour pouvoir éponger les arriérés de la taxe municipale des années antérieures. La pause est intervenue à 10h00.

Au retour de la pause les conseillers ont attaqué les divers qui ont porté sur :

L'information du maire relative à l'électrification de trois villages de la commune (Hamka Tombo, saney et Tchoullan) par le projet PELACEN financé par la BAD

Les plaidoiries du chef secteur pour une mise à dispositions à temps des intrants aux paysans pour qu'ils soient mieux outillés pour affronter l'hivernage. L'ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance à 12h00 tout en souhaitant à tous les participants un bon retour dans leurs foyers respectifs.

Secrétaire de séance



Le président du conseil

